

Rabais allant jusqu'à 55 % pour les familles à faible revenu

En collaboration avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), dans le cadre du Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances. Le Camp Brochet offre un rabais pouvant aller jusqu'à 55 % sur les inscriptions aux camps d'enfants et aux camps de familles (familles accompagnées d'au minimum un enfant). Une participation financière sera demandée selon les revenus de votre famille.

Conditions pour bénéficier de ce rabais :

1. Votre revenu familial brut doit être inférieur aux montants indiqués sur cette grille, et ce, en fonction de la taille de votre ménage.

Seuil de faible revenu Annuel brut * (avant impôt)	Taille du ménage							Pourcentage de réduction sur le prix régulier de l'inscription
	1	2	3	4	5	6	7	
Jusqu'à 24 400 \$	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	-50 %	-55 %	
24 401 \$ à 30 378 \$	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	-50 %	
30 379 \$ à 37 345 \$	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	
37 346 \$ à 45 343 \$	-	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	
45 344 \$ à 51 427 \$	-	-	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	
51 428 \$ à 57 999 \$	-	-	-	-	-	-25 %	-30 %	
58 000 \$ à 64 574 \$	-	-	-	-	-	-	-25 %	

* Sous réserve de l'approbation du Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Conseil du Trésor.

2. Vous devez fournir une preuve de votre revenu familial. En conformité avec ce que le MELS nous demande, nous devons posséder dans nos dossiers une photocopie d'un des documents suivants :

- l'Avis de cotisation (T-451) délivré par l'Agence du revenu du Canada;
- l'Avis de cotisation (TPF-98) délivré par le ministère du Revenu du Québec;
- l'Avis sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Régime des rentes du Québec;
- le carnet de réclamation accordé à un adulte ou à une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

3. Vous devez également remplir et signer le formulaire « Déclaration pour familles à faible revenu » ci-joint.

Pour des questions administratives, il est préférable de retourner les documents exigés quinze jours avant votre arrivée au Camp. Soyez assuré que ces renseignements seront traités confidentiellement.



Déclaration pour familles à faible revenu

Combien de personnes êtes-vous dans votre foyer (parents et enfants) : _____

Selon notre revenu, nous avons droit à un rabais de :

25 % 30 % 35 % 40 % 45 % 50 % 55 %

Parent(s) ou responsable(s) (écrire en lettres moulées)

_____	_____
Nom	Prénom
_____	_____
Nom	Prénom

Informations concernant le ou les campeurs concernés (s)

_____	_____
Nom	Prénom
Période de camp : <input type="checkbox"/> 7-9 ans <input type="checkbox"/> 10-12 ans <input type="checkbox"/> 13-17 ans <input type="checkbox"/> familial 1 <input type="checkbox"/> familial 2	
_____	_____
Nom	Prénom
Période de camp : <input type="checkbox"/> 7-9 ans <input type="checkbox"/> 10-12 ans <input type="checkbox"/> 13-17 ans <input type="checkbox"/> familial 1 <input type="checkbox"/> familial 2	
_____	_____
Nom	Prénom
Période de camp : <input type="checkbox"/> 7-9 ans <input type="checkbox"/> 10-12 ans <input type="checkbox"/> 13-17 ans <input type="checkbox"/> familial 1 <input type="checkbox"/> familial 2	
_____	_____
Nom	Prénom
Période de camp : <input type="checkbox"/> 7-9 ans <input type="checkbox"/> 10-12 ans <input type="checkbox"/> 13-17 ans <input type="checkbox"/> familial 1 <input type="checkbox"/> familial 2	

Preuve fournit (un seul document suffit)

<input type="checkbox"/> l'Avis de cotisation (T-451) délivré par l'Agence du revenu du Canada
<input type="checkbox"/> l'Avis de cotisation (TPF-98) délivré par le ministère du revenu du Québec
<input type="checkbox"/> l'Avis sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Régime des rentes du Québec
<input type="checkbox"/> le carnet de réclamation accordé à un adulte ou à une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Signature

Date